

## École Notre-Dame-des-Champs – Fiche technique chronologique

Date de fondation : 1956

Commission scolaire d'origine : Municipalité scolaire de Stoke

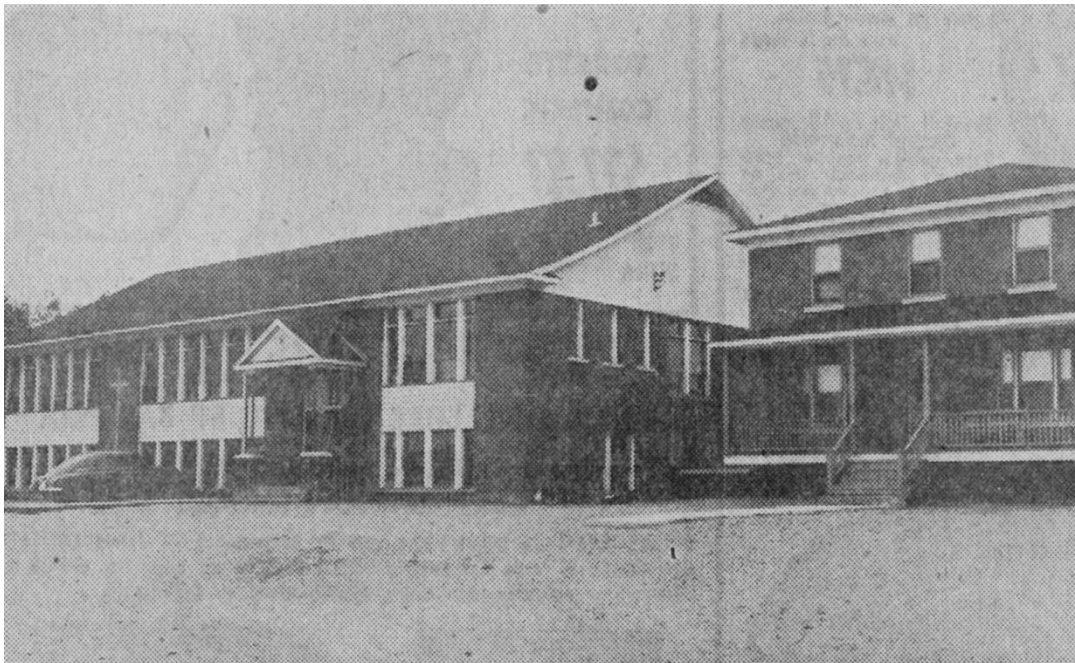
Adresse : 222, 8<sup>e</sup> rang Est, Stoke

Architecte : Jean-Paul Audet (surveillance des travaux de l'école et de la résidence, 1956-57) / plans du Département de l'Instruction publique (résidence, 1957) / Delorme & Morin (agrandissement et rénovations, 1981-83)

Entrepreneur général : J. C. Masson ltée (école, 1956) / Willie Venner (résidence, 1957) / Construction Gérard Allard inc. (agrandissement et rénovations, 1982-83)

Communauté religieuse : Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus (1957-1988)

Autres dénominations pour l'établissement : École centrale du village



L'école Notre-Dame-des-Champs et la résidence attenante, 1958. (*La Tribune*, 11 juin 1958, p. 8)

## Historique

Les informations qui suivent résultent d'une sélection des éléments jugés les plus significatifs pour l'histoire de l'établissement

**24 août 1955** : la Municipalité scolaire de Stoke achète les lots 13-A-19 et 13-A-21 du 7<sup>e</sup> rang canton de Stoke de Gérard Guertin pour la somme de 1 200 \$ (site de la future école Notre-Dame-des-Champs)<sup>1</sup>

**20 février 1956** : les commissaires autorisent la construction d'une nouvelle école centrale mixte de six classes dans le village<sup>2</sup> (accélère le processus de centralisation et, donc, la fermeture des écoles de rang)

**10 avril 1956** : le contrat de la construction de la nouvelle école est donné à l'entrepreneur général J. Clovis Masson de Sherbrooke, au montant de 64 500 \$<sup>3</sup>

**5 juin 1956** : les commissaires engagent l'architecte Jean-Paul Audet pour faire la surveillance des travaux de construction de l'école<sup>4</sup>

**1956-57** : l'enseignement est donné par des enseignantes laïques<sup>5</sup>

**12 janvier 1957** : la Municipalité scolaire décide de faire construire une résidence pour les religieuses; on demande des plans au Département de l'Instruction publique (DIP);

---

<sup>1</sup> École Notre-Dame-des-Champs – Terrains (Achats) – Contrats, FZ.035.12.01, Centre de gestion documentaire de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

<sup>2</sup> Livre des délibérations (1955-1968), Fonds de la Municipalité scolaire de Stoke, C15/1, art. 3, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 15. Voir aussi, [s.n.], *Municipalité de Stoke, 1864-1989*, Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau et Fils ltée, 1989, pp. 140-151.

<sup>3</sup> Livre des délibérations (1955-1968), Fonds de la Municipalité scolaire de Stoke, C15/1, art. 3, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 20.

<sup>4</sup> Livre des délibérations (1955-1968), Fonds de la Municipalité scolaire de Stoke, C15/1, art. 3, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 27.

<sup>5</sup> [s.n.], *Municipalité de Stoke, 1864-1989*, Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau et Fils ltée, 1989, pp. 140-151.

le contrat général est accordé à M. Willie Venner, le 12 mars 1957, pour la somme de 20 500 \$<sup>6</sup>

**7 mai 1957** : les commissaires engagent l'architecte Jean-Paul Audet pour faire la surveillance des travaux de construction de la résidence<sup>7</sup>

**21 août 1957** : arrivée à Stoke de trois religieuses de la Congrégation des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus pour prendre en charge l'école : il s'agit de sœur Louis-Marie-de-Montfort, directrice, sœur Saint-Armand et sœur Marie-Alfred<sup>8</sup>

**10 septembre 1957** : les commissaires acceptent officiellement de remettre la responsabilité de l'enseignement à la communauté des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus<sup>9</sup>

**12 juin 1958** : bénédiction de la nouvelle école; 2 sœurs enseignantes et 3 institutrices laïques pour 180 élèves<sup>10</sup>

**16 novembre 1961** : la Municipalité scolaire de Stoke achète les lots 13-A-15, 13-A-16, 13-A-17, 13-A-18, 13-A-23, 13-A-24 et 13-A-25 du 7<sup>e</sup> rang canton de Stoke de la Fabrique St-Philémon de Stoke pour la somme de 1 \$ (agrandissement du terrain de l'école Notre-Dame-des-Champs); la vente est conditionnelle à la présence d'une école sur le terrain (sinon rétrocession au propriétaire)<sup>11</sup>

---

<sup>6</sup> Livre des délibérations (1955-1968), Fonds de la Municipalité scolaire de Stoke, C15/1, art. 3, CSRS, Centre de gestion documentaire, pp. 64 et 69.

<sup>7</sup> Livre des délibérations (1955-1968), Fonds de la Municipalité scolaire de Stoke, C15/1, art. 3, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 77.

<sup>8</sup> [s.n.], *Municipalité de Stoke, 1864-1989*, Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau et Fils ltée, 1989, p. 154.

<sup>9</sup> Livre des délibérations (1955-1968), Fonds de la Municipalité scolaire de Stoke, C15/1, art. 3, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 96.

<sup>10</sup> [s.n.], « Bénédiction de l'école centrale de Stoke, demain, à 3h. p. m. », *La Tribune*, 11 juin 1958, p. 8.

<sup>11</sup> École Notre-Dame-des-Champs – Terrains (Achats) – Contrats, FZ.035.12.01, Centre de gestion documentaire de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

**1963-64** : 3 religieuses (direction et enseignement) et 5 institutrices laïques; pour 7 classes et 202 élèves (garçons et filles)<sup>12</sup>

**12 septembre 1967 (67-4854)** : les commissaires de la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke (CECS) acceptent « la supervision pédagogique des écoles Notre-Dame des Champs et l'école no. 3 de Stoke Centre » pour l'année scolaire 1967-1968<sup>13</sup>

**1<sup>er</sup> juillet 1968** : annexion de la Municipalité scolaire de Stoke à la CECS<sup>14</sup>

**11 mars 1969 (69-6063)** : les commissaires de la CECS autorisent la signature d'une entente de « parc-école » avec la Corporation municipale de Stoke<sup>15</sup>

**19 octobre 1971 (71-7810)** : le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) autorise le jumelage de la direction des écoles Notre-Dame-des-Champs et École no 3 de Stoke<sup>16</sup>

**19 août 1974 (74-9577)** : un incendie endommage partiellement la résidence de l'école le 8 juillet 1974; le Comité exécutif (CE) étudie la possibilité de réaménager la résidence en y déménageant la classe de maternelle située dans l'école no 2 de Stoke<sup>17</sup>

---

<sup>12</sup> « Notre-Dame-des-Champs, 1962-63 », Rapports statistiques des directions, Fonds de la Municipalité scolaire de Stoke, C15/7, CSRS, Centre de gestion documentaire.

<sup>13</sup> CECS, *Livre des minutes*, 4 juillet 1967 au 11 novembre 1969, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 30.

<sup>14</sup> CECS, *Livre des minutes*, 4 juillet 1967 au 11 novembre 1969, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 145.

<sup>15</sup> CECS, *Livre des minutes*, 4 juillet 1967 au 11 novembre 1969, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 213.

<sup>16</sup> CECS, *Livre des minutes*, 25 novembre 1969 au 27 juin 1972, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 200.

<sup>17</sup> CECS-CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 juillet 1972 au 25 février 1975, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 240-241.

**8 octobre 1974 (74-9628) :** le CE autorise la transformation de la résidence pour accueillir la classe de maternelle<sup>18</sup>

**22 octobre 1975 :** vente de l'école no 3 de Stoke; la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) vend le terrain (lots 12-I et 12-D partie du 7<sup>e</sup> rang) et le bâtiment à la Corporation municipale du canton de Stoke pour la somme de 1 \$<sup>19</sup>

**20 septembre 1977 (77-1079) :** les commissaires décident de créer deux locaux supplémentaires dans la résidence de l'école<sup>20</sup>

**16 janvier 1979 (79-1313) :** les commissaires demandent une autorisation au MEQ, en vue de l'agrandissement de l'école de 3 classes, 1 gymnase et des locaux administratifs<sup>21</sup>

**15 janvier 1980 (CC 80-1529) :** les commissaires modifient le devis pédagogique pour l'agrandissement et souhaitent maintenant 5 classes régulières et 2 classes de maternelle supplémentaires<sup>22</sup>

**28 avril 1981 (CE 81-12777) :** le CE retient les services de l'architecte Jacques Delorme, de la firme Delorme & Morin, pour les travaux d'agrandissement de l'école<sup>23</sup>

**20 avril (CC 82-2060), 27 avril (CE 82-13227, 82-13228 et 82-13229) et 29 juin 1982 (CE 82-13292) :** les commissaires souhaitent acquérir, de gré à gré, des lots afin de

---

<sup>18</sup> CECS-CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 juillet 1972 au 25 février 1975, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 264.

<sup>19</sup> École no 3 de Stoke – Vente, FZ.515.11.01, Centre de gestion documentaire de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

<sup>20</sup> CSCS, *Livre des minutes du CC*, 30 août 1977 au 17 mars 1981, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 4.

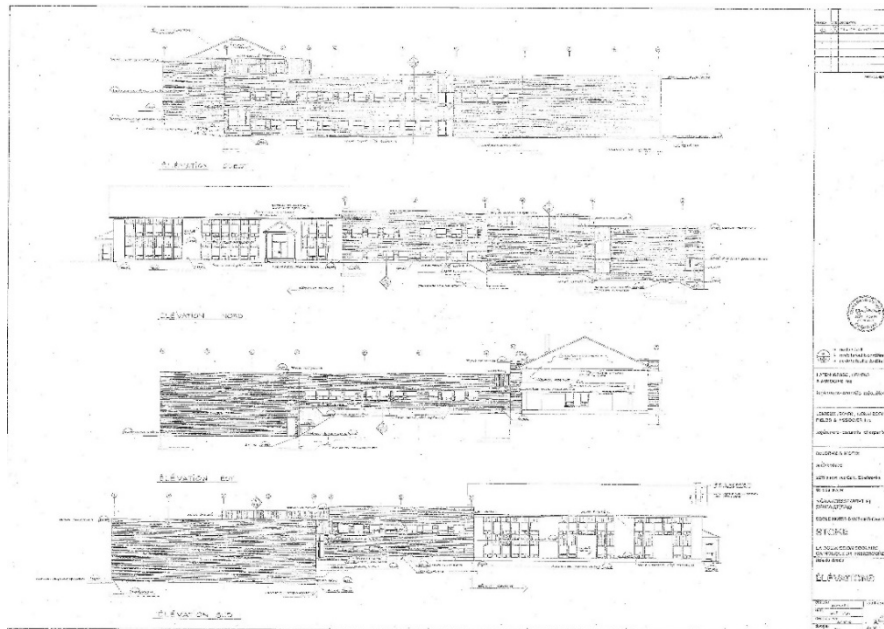
<sup>21</sup> CSCS, *Livre des minutes du CC*, 30 août 1977 au 17 mars 1981, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 76.

<sup>22</sup> CSCS, *Livre des minutes du CC*, 30 août 1977 au 17 mars 1981, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 144.

<sup>23</sup> CSCS, *Livre des minutes du CE*, 23 avril 1981 au 24 mars 1982, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 16.

permettre l'agrandissement de l'école; lots no 13-A-5, 13-A-6 et 13-A-10 (partie) d'une superficie totale de 2 787,1 mètres carrés appartenant à Gérard Guertin (1 800\$), lot 13-A-10 (partie) d'une superficie de 826,8 mètres carrés appartenant à la Fabrique Saint-Philémon (712 \$) et lots 13-A-7 et 13-A-8 d'une superficie totale de 1 853,3 mètres carrés appartenant à Léon Goupil (17 500 \$) (tous les lots font partie du 7<sup>e</sup> rang du canton de Stoke)<sup>24</sup>

**11 août 1982 (CC 82-2122) :** les commissaires accordent le contrat général pour l'agrandissement de l'école à Construction Gérard Allard inc., pour la somme de 1 815 840 \$ [coûts globaux évalués à 2 310 840 \$ (terrain, architecte, mobilier, etc.)]<sup>25</sup>



Plan des élévations de l'agrandissement de l'école Notre-Dame-des-Champs, avril 1983 (tel que construit); on distingue bien l'ancien bâtiment, en blanc, des nouvelles annexes. (P-035-001-007, FC.18 Plans des établissements de la CSRS)

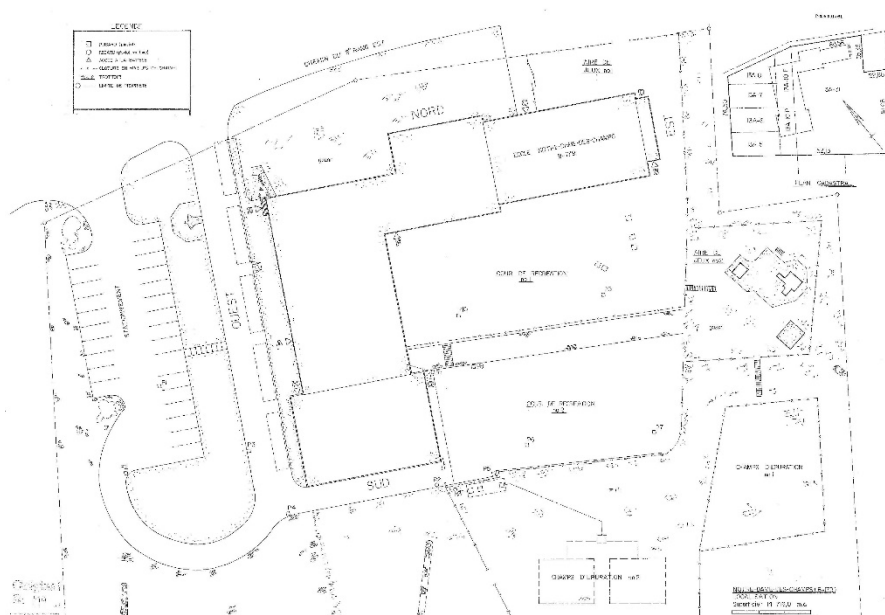
<sup>24</sup> CSCS, *Livre des minutes du CC*, 18 mars 1981 au 20 décembre 1983, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 105-106 et CSCS, *Livre des minutes du CE*, 13 avril 1982 au 20 décembre 1983, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 9 et 36.

<sup>25</sup> CSCS, *Livre des minutes du CC*, 18 mars 1981 au 20 décembre 1983, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 132-133.

**18 août 1982** : la CSCS achète les lots 13-A-7 et 13-A-8 du 7<sup>e</sup> rang canton de Stoke de Léon Goupil pour la somme de 17 500 \$ (agrandissement du terrain de l'école Notre-Dame-des-Champs)<sup>26</sup>

**28 septembre 1982** : la CSCS achète le lot 13-A-10 ptie du 7<sup>e</sup> rang canton de Stoke de la Fabrique de la paroisse de St-Philémon de Stoke pour la somme de 712 \$ (agrandissement du terrain de l'école Notre-Dame-des-Champs)<sup>27</sup>

**1982-1983** : durant les travaux de construction, les élèves et tout le personnel de l'école vivront leur année scolaire 1982-1983 à l'école Eymard de Sherbrooke<sup>28</sup>



Plan de l'aménagement extérieur, suite à l'agrandissement, ca.1983. (P-035-001-051, FC.18 Plans des établissements de la CSRS)

<sup>26</sup> École Notre-Dame-des-Champs – Terrains (Achats) – Contrats, FZ.035.12.01, Centre de gestion documentaire de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

<sup>27</sup> École Notre-Dame-des-Champs – Terrains (Achats) – Contrats, FZ.035.12.01, Centre de gestion documentaire de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

<sup>28</sup> [s.n.], *Municipalité de Stoke, 1864-1989*, Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau et Fils ltée, 1989, p. 156.

**1988** : départ des dernières sœurs de l'école<sup>29</sup>

**29 janvier 1991 (CE 91-16410)** : le CE accepte la constitution d'une « servitude réelle et perpétuelle d'égout et de passage, ainsi que d'un droit de superficie quant aux ouvrages effectués par la [CSCS] sur les terrains de M. Gérard Guertin », soit les lots 13-A-26 et 13-A-27 du 7<sup>e</sup> rang du canton de Stoke; la CSCS verse un montant de 1 400 \$ audit M. Guertin<sup>30</sup>

**20 novembre 2018 (CE 2018-3000)** : le CE accepte l'achat pour la fourniture et l'installation d'équipements récréatifs<sup>31</sup>

---

<sup>29</sup> Lucie Champagne, *Répertoire des sources en histoire de l'éducation en Estrie*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1993, p. 184.

<sup>30</sup> CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 15 janvier 1991 au 13 octobre 1992, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 11.

<sup>31</sup> CSRS, *Livre des délibérations du CE*, 21 août 2018 au 21 janvier 2020, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 22.